



Les fondamentaux de la copropriété

Vous avez récemment fait l'acquisition de votre logement.

L'**O**érateur **N**ational de **V**ente, soucieux d'accompagner les nouveaux copropriétaires, met gratuitement à votre disposition :

- > Un module de formation à distance « **Ma Copro ONVous donne les clés !** » accessible en ligne : tout ce que vous devez savoir pour comprendre comment fonctionne votre copropriété.
- > Une formation complémentaire d'1/2 journée sur le fonctionnement de votre résidence (assemblée générale de copropriétaires : prises de décisions et votes du budget ; rôle du conseil syndical et du syndic...) animée par une spécialiste de l'immobilier.

Pour qui ?

- > Cette formation est exclusivement proposée aux acquéreurs de logements vendus par l'Opérateur National de Vente.

Objectifs

- > Disposer d'une connaissance de base sur l'organisation juridique et le fonctionnement de sa copropriété
- > Comprendre le rôle du conseil syndical
- > Identifier le rôle et les responsabilités d'un membre du conseil syndical
- > Connaître le fonctionnement d'une AG
- > Comprendre la « mécanique » comptable du budget prévisionnel

Contenu

- > L'immeuble en copropriété :
 - . la distinction parties privatives et parties communes
 - . à qui appartiennent les parties communes ?
 - . Parties communes générales et parties communes spéciales.
- > Les lots, les tantièmes, et le règlement de copropriété – quel contenu et comment le lire ?
- > Destination de l'immeuble, usage des parties communes et privatives.

- > Les acteurs de la copropriété
 - . Les copropriétaires, le syndicat des copropriétaires, le conseil syndical et le syndic – quels rôles respectifs ?
 - . À quoi sert le conseil syndical ?
 - . S'investir dans le conseil syndical : quel rôle en tant que membre du conseil syndical.
- > Le budget de la copropriété
 - . Les charges, les travaux – comment les décide-t-on ?
 - . Les clés de répartition des charges
 - . Provisions et régularisation annuelle.
 - . Approbation des comptes
- > Comment se tient l'assemblée générale ?
 - . Fonctionnement : convocation et ordre du jour
 - . Majorités
 - . Procès-verbal et contestation

Modalités pédagogiques

Formation très participative et illustrée de nombreux exemples issus de situations concrètes.

Exercices et études de cas.

Durée : ½ journée

Prérequis

Aucun.

Il est cependant conseillé d'avoir visionné la formation en ligne *Ma Copro ON Vous donne les clés !*

[Accès gratuit en ligne ICI](#)

Intervenante

Sophie Droller-Bolela, formatrice Afpols, intervenante spécialisée en immobilier

Prix

Cette formation est offerte aux acquéreurs d'un logement dans une résidence gérée par l'Opérateur National de Vente.

Contact

La formation est organisée par l'AFPOLS.

Pour toute demande d'inscription, contactez

Nadine Michelin nadine.michelin@afpols.fr 06 46 64 14 84